



Le chant du moulin

Campagne de financement à Pointe-Claire



par **Marie-Hélène Verville**

[Voir tous les articles de Marie-Hélène Verville](#)

Article mis en ligne le 31 octobre 2008 à 15:04

Réagissez à cet article

Voilà un an et demi que la Société de sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire était à leur recherche. Des meules antiques de Ferté-sous-Jouarre en France, les meilleures qui existent. Les dimensions sont de 6,5 pieds de diamètre et de 13 pouces d'épaisseur, soit celles des meules du moulin de Pointe-Claire, aujourd'hui disparues. «Ces meules sont rares, il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour nous, si l'on souhaite restaurer le moulin en étant le plus près possible de l'origine», affirme le président de la société de sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire, Claude Arsenault.

«Les meules sont les pièces les plus importantes dans un moulin, c'est ce qui donne la qualité au produit, et c'est ce qui coûtait le plus cher dans le moulin à l'époque», explique Claude Arsenault.

L'opération va coûter près de 30 000\$, en incluant tous les frais comme la restauration des meules et le transport maritime. À elle seule, la restauration coûtera 21 025\$. La Société de sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire sollicite l'aide de la communauté pour pouvoir payer une partie de la facture. Déjà, l'organisme a réussi à trouver 15 000\$, en incluant à parts égales, les dons des membres, celui de la Caisse populaire Dorval-Pointe-Claire, et celui de la compagnie FEDNAV, qui s'occupera gratuitement du transport maritime des meules.



Claude Arsenault discute près du moulin de Pointe-Claire avec l'expert européen Chris Gibbins. (Photo: archives)

Claude Arsenault rappelle que le moulin banal situé à la pointe claire, près de l'église Saint-Joachim et à

côté du couvent de la Congrégation de Notre-Dame, est un patrimoine rarissime. Il a été construit au début du 18e siècle, sous occupation française. Au Québec, 18 moulins à vent sont encore debout, sur les quelques 200 qui ont déjà existé.

La Société, en plus de faire pression sur les instances pour la sauvegarde du patrimoine de la ville, est à l'origine de conférences, livre, visites, expositions sur la question dans la municipalité. En 2006, Claude Arsenault a entrepris une mission de recherche sur les moulins à vent en France et en 2007, il a organisé une tournée des moulins à vent du Québec avec deux spécialistes reconnus de France. Il a récemment mis sur pied, avec d'autres passionnés, l'Association des moulins du Québec (AMQ), afin de promouvoir leur conservation dans la Belle Province.

«Même si les moulins sont hors de terre et visibles à tous, ils sont très enfouis dans la mémoire des Québécois», note le vice-président du comité francophone d'ICOMOS Canada (une filiale de l'UNESCO), Alain Desjeans. ICOMOS est le conseil international des monuments et des sites. Desjeans est également le vice-président de la nouvelle AMQ.

À quand les travaux?

Il y a deux ans, l'administration municipale annonçait, via son plan triennal 2007-2009, des fonds de 500 000\$ pour la restauration du moulin. Depuis, pas de travaux. La Ville souhaite restaurer l'extérieur de l'édifice et non pas le mécanisme interne. «Aucune subvention n'est donnée au ministère (de la Culture) pour refaire "chanter" les moulins», dit Robert Geller, conseiller municipal en charge du dossier. La Société du patrimoine de Pointe-Claire souhaite quant à elle s'occuper de ce dernier volet. L'idée de la Société est de refaire, justement, «chanter» le moulin, même si ce n'est pas dans un avenir proche. Selon Claude Arsenault, la pression populaire est là. «Je reçois en permanence des questions des gens qui ont hâte qu'il chante.»

À la demande de la Ville, la Société est exclue du dossier de restauration partielle, qui est piloté seul par la municipalité, la Congrégation de Notre-Dame (qui a l'usufruit du terrain où se trouve le moulin) et la Fabrique Saint-Joachim (propriétaire du même terrain). Où en est le dossier? En fait, la Ville devra faire une demande de subvention au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Car la restauration partielle coûtera cher, 1M\$ selon les dires de Robert Geller.

Pour pouvoir faire cette demande de subvention au gouvernement, la municipalité doit obtenir des Sœurs de la Congrégation un contrat spécial. Présentement, des discussions seraient en cours. «Mais les sœurs ne veulent pas refaire chanter le moulin, c'est clair», dit Robert Geller. Selon le conseiller municipal, il est trop tôt encore pour savoir si des meules pourront ou non être incorporées dans la restauration éventuelle du moulin de Pointe-Claire.

Selon l'expérience de Claude Arsenault, la meule est d'importance parce que sa pose à l'intérieur du moulin doit se faire au moment de la restauration de l'extérieur. Même s'il ne chante pas dans les prochaines années, cela fait seulement en sorte que si, un jour, on souhaite restaurer le mécanisme, on n'aura pas à détruire tout le travail de restauration extérieur. Selon lui, c'est ce qui se fait dans les villes en France, lorsqu'on restaure l'extérieur d'un moulin.